




En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

3 crédits	60.0 h	Q1
-----------	--------	----

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles
Acquis d'apprentissage	<p>Les étudiants doivent intégrer la fiscalité des opérations d'acquisitions et de réorganisations de sociétés. A l'issue du cours, ils doivent avoir intégré les réflexes fiscaux permettant de donner un premier avis sur les conséquences fiscales liées à ces opérations, et de conseiller adéquatement l'acheteur, le vendeur ou les sociétés qui participent à l'opération de réorganisation. Le but du cours est d'également analyser les dispositions relevantes en droit des sociétés et en droit comptable.</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <p>L'évaluation est faite sur la base d'un examen écrit de deux heures.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <p>Le cours est dispensé par la présentation de slides qui expliquent la théorie, suivie à chaque fois par la résolution de cas pratiques. Le dernier cours est entièrement dédié à la résolution de cas pratique ainsi qu'à la revue des notions essentielles du cours. La participation active des étudiants est sollicitée.</p>
Contenu	<p>Le cours comprend les chapitres suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fiscalité des acquisitions (achat d'actifs versus achat d'actions) • Réconciliation entre les fonds propres comptables et fiscaux • Rachats d'actions propres • Fusions, scissions, scissions partielles domestiques et transfrontalières • Apports de branche d'activité ou d'universalité de biens • Transferts de siège vers et en dehors de la Belgique • Opérations de réorganisations opérées par des non-résidents
Bibliographie	<p>Le support du cours est un livre paru aux éditions Anthémis, comprenant un ensemble de références doctrinales, jurisprudentielles et administratives.</p> <hr/> <p>The support of the course is a book published by Anthémis, including a set of doctrinal, jurisprudential and administrative references.</p>
Faculté ou entité en charge:	CLSM

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences de gestion	GESM2M	5		
Master [120] : ingénieur de gestion	INGM2M	5		
Master [120] en sciences de gestion	GEST2M	5		
Master [120] : ingénieur de gestion	INGE2M	5		